

FENIE BROSSETTE

Rapport Financier annuel

2022

SOMMAIRE

I. Communication financière

- I.1 Communiqué : Résultat au 31 décembre 2022
- I.2 Présentation de FENIE BROSSETTE
- I.3 Gouvernance

II. Rapport de gestion 2022

- II.1 Réalisations de Fenie Brossette
- II.2 Situation financière
- II.3 Difficultés rencontrées
- II.4 Filiales et participations
- II.5 Perspectives de l'année 2023
- II.6 Conventions réglementées
- II.7 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
- II.8 Liste des mandats sociaux des administrateurs

III. Chiffres clés

- III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes
- III.2 Résultats économiques et financiers
- III.3 Comptes annuels
- III.4 Attestation des Commissaires aux Comptes
- III.5 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de compte

IV. Synthèse du rapport ESG

V. Liste des communiqués de presse 2022

I. Communication financière

I.1 Communiqué : Résultat au 31 décembre 2022

I.2 Présentation de FENIE BROSSETTE

I.3 Gouvernance

I.1 Communiqué de Presse : Résultats au 31 décembre 2022

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, réuni le 24 mars 2023 sous la Présidence de Monsieur Jamal BENYAHIA a examiné l'activité de la société au terme de l'année 2022 et arrêté les comptes y afférents.

Durant l'exercice 2022, Fenie Brossette affiche un chiffre d'affaires consolidé de 569 M MAD en croissance de 7% par rapport à l'année 2021 suite à la bonne performance commerciale enregistrée au niveau de l'ensemble des activités de la société.

Au niveau des comptes sociaux, le résultat d'exploitation s'élève à 16,2 M MAD à fin décembre 2022 en augmentation de +69 % par rapport à l'année dernière due notamment à la hausse du chiffre d'affaires et les efforts constants d'optimisation des coûts dans un marché marqué par un net ralentissement.

Le résultat courant s'établit à 10,4 M MAD contre 8,2 M MAD une année auparavant impacté par la baisse du résultat financier.

Par ailleurs, le résultat non courant s'élève à 16,4 M MAD du fait de la plus-value enregistrée par la cession d'un showroom hors exploitation.

Ainsi, le résultat net social de Fenie Brossette a été arrêté à 24,5 M MAD contre 3,3 M MAD au 31 décembre 2021.

Au niveau des comptes consolidés, Fenie Brossette réalise sur l'année 2022 un résultat net part du groupe de 20,5 M MAD contre 3,8 M MAD au titre de l'exercice 2021.

L'endettement net consolidé se situe à 47 M MAD, en baisse de 2 M MAD par rapport à décembre 2021.

Perspectives

Poursuivant sa dynamique de croissance dans le cadre de son plan d'affaires à l'horizon 2025, Fenie Brossette a consolidé son leadership dans les métiers historiques et s'inscrit dans une nouvelle dynamique pour conquérir de nouvelles parts de marché.

Dans le cadre de sa politique de diversification, de nouveaux clients ont fait confiance à Fenie Brossette dans des solutions dans les secteurs de l'énergie et l'eau destinées aux PME et PMI.

I.2 Présentation de FENIE BROSSETTE

Acteur majeur sur le marché marocain et reconnu du secteur des travaux publics, FENIE BROSSETTE est présent depuis plus de 90 ans au service des grands projets du Royaume.

Entreprise de renom, cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca et structurée par une forte culture d'entreprise, FENIE BROSSETTE est spécialisé dans l'importation et la distribution d'équipements, de produits et de services de qualité, adaptés aux sociétés publiques et privées, intervenant principalement dans le domaine du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie et de l'énergie.

De par son expertise et son professionnalisme, FENIE BROSSETTE est aussi le gage de produits fiables et performants, d'un service efficace et d'un service après-vente de qualité, adaptés aux besoins de ses clients.

1.3 Gouvernance

A fin décembre 2022, le Conseil d'Administration de Fenie Brossette se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Indépendance	Date de nomination ou de renouvellement	Expiration du mandat
Zellidja représentée par M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	—	25/06/2020	AGO approbation des comptes 2025
SOMED représentée par M. Mehdi RATIM	Administrateur	—	25/06/2020	AGO approbation des comptes 2025
M. Jamal BENYAHIA	Président Directeur Général	—	21/06/2022	AGO approbation des comptes 2027
M. Abdelmounaim FAOUZI	Administrateur	—	27/08/2019	AGO approbation des comptes 2023
Asma Invest représentée par M. Hicham SAFIR	Administrateur	—	05/06/2017	AGO approbation des comptes 2022
Mme Frédérique CHRAIBI	Administrateur	—	25/06/2019	AGO approbation des comptes 2024
Mme Habiba LAKLALECH	Administrateur	Membre indépendant	25/03/2020	AGO approbation des comptes 2025
Mme Wafaa BELMAACHI	Administrateur	Membre indépendant	25/03/2020	AGO approbation des comptes 2025

COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour renforcer la gouvernance au sein de Fenie Brossette, le conseil d'administration a décidé d'instituer plusieurs comités.

Comité stratégique et d'investissement

Principales missions et attributions

- ✓ Partager la vision de développement et la décliner en orientations stratégiques ;
- ✓ Valider le plan triennal de développement ;
- ✓ Examiner les projets d'investissements stratégiques, notamment d'acquisition ou de cession.

Comité des risques et des comptes

Principales missions et attributions

- ✓ Procéder à la revue des comptes sociaux et consolidés ;
- ✓ Surveiller activement les questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières (pertinence et permanence des méthodes comptables, contrôle de gestion, fiabilité des informations financières communiquées) ;
- ✓ Valider les méthodes choisies pour traiter les opérations significatives ;
- ✓ Évaluer les Commissaires aux Comptes et formuler une recommandation sur la nomination des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration qui sera décidée par l'Assemblée Générale ;
- ✓ Approuver, si applicable, la charte de l'audit interne, le plan d'audit, et apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ;
- ✓ S'assurer que les auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et proposer le cas échéant des mesures à prendre ;
- ✓ Apprécier la qualité du système de contrôle interne ainsi que les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de contrôle interne et de conformité ;
- ✓ Examiner les rapports d'activité et les recommandations de l'audit interne, de conformité, des Commissaires aux Comptes ainsi que les mesures correctives à prendre en compte ;
- ✓ Evaluer la pertinence des mesures correctives proposées pour combler les insuffisances relevées au niveau du système de contrôle interne ;
- ✓ Veiller à ce que les procédures d'analyse et de gestion des risques qui pèsent sur l'entreprise soient correctement appliquées et apprécier le niveau de maîtrise et de contrôle de ces risques, notamment à travers le contrôle interne.

Comité des nominations et rémunérations

Principales missions et attributions

- ✓ Examiner et approuver le budget des augmentations de salaire annuelles, des primes et les changements importants apportés à la structure salariale, qui sont susceptibles d'avoir un impact majeur sur les coûts salariaux à court et à long termes ;
- ✓ Analyser et valider le besoin des recrutements importants (DG, autres) ;
- ✓ Définir la grille de rémunération pour les postes managériaux importants ;
- ✓ La rémunération des cadres dirigeants est soumise à l'accord préalable du comité ;
- ✓ Valider la nomination ou la succession des dirigeants.

Comité de Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Principales missions et attributions

- ✓ S'assurer de la prise en compte des sujets RSE dans la définition de la stratégie de Fenie Brossette ;
- ✓ Examiner les opportunités et risques en matière de RSE en lien avec les activités de Fenie Brossette ;
- ✓ Piloter les engagements RSE validés en Comité ;
- ✓ Arrêter les plans d'actions associés aux engagements RSE et veiller à leur mise en œuvre opérationnelle.

Comité digital

Principales missions et attributions

- ✓ Déterminer la stratégie digitale de l'entreprise pour accompagner la réalité sociétale accès sur le digital ;
- ✓ Définir le business model adapté pour l'offre digitale de Fenie Brossette ;
- ✓ Mener des réflexions permettant de dynamiser l'offre digitale de Fenie Brossette.

II. Rapport de gestion 2022

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

II.2 Situation financière

II.3 Difficultés rencontrées

II.4 Filiales et participations

II.5 Perspectives de l'année 2023

II.6 Conventions réglementées

II.7 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

II.8 Liste des mandats sociaux des administrateurs

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

La société Fenie Brossette a réalisé au terme de l'année 2022 un chiffre d'affaires de 569 081 k mad en croissance de 7% par rapport à l'année 2021.

La croissance enregistrée sur l'année 2022 a été constatée au niveau de:

- ✓ la BU Automobile en croissance de 20% par rapport à fin 2021. Fenie Brossette a réalisé une croissance sur le nombre de véhicules vendu de 13% en 2022. Sur le marché marocain les volumes de ventes des véhicules neufs a enregistré une baisse de 7,4% comparé à l'année 2021 ;
- ✓ la BU Négoce en croissance de 8% par rapport à fin décembre. Cette croissance est constatée principalement sur les métiers TSR et Eau/Pompage ;
- ✓ la BU Industrie et BTP en baisse de 2% par rapport à l'année 2021 en raison de la diminution du chiffre d'affaires concassage de 24% (l'année 2021 ayant connu des prises de commandes exceptionnelles). L'ensemble des autres métiers de cette BU sont en hausse par rapport à l'année précédente.

□ **BU Industrie & BTP**

» **Echafaudage**

Sur l'année 2022, le département échafaudage a réalisé un chiffre d'affaires de 67 199 k MAD en progression de 5% par rapport aux réalisations de l'année 2021. Cette croissance est expliquée par l'enregistrement de nouveaux contrats ainsi que la reprise des activités festives et événementielles.

» **Rayonnage, levage et manutention**

L'activité « Rayonnage, Levage et manutention » a enregistré un chiffre d'affaires de 38 662 k MAD à fin décembre 2022 en progression de 21% par rapport aux réalisations de la même période de l'année 2021.

La hausse du volume d'affaires sur ce métier est expliquée par la livraison de plusieurs grands projets levage et manutention.

» **Concassage**

Le département Concassage a enregistré un chiffre d'affaires de 70 160 k MAD à fin décembre 2022 en baisse de 24% par rapport à 2021. L'année 2021 ayant connu un niveau de facturation exceptionnelle en raison de la livraison plusieurs grands projets enregistrés sur cette période.

» **Travaux Publics**

L'activité Travaux Publics a enregistré un chiffre d'affaires de 51 533 k MAD en progression de 15% par rapport à l'année 2021 expliquée par la livraison de plusieurs projets de centrales et presses à béton.

BU Négoces

» **TSR**

Le département TSR affiche à fin décembre 2022 un chiffre d'affaires de 31 208 k MAD en hausse de 16% par rapport à la même période de l'année 2021. Cette croissance s'explique par l'application des augmentations des prix ainsi que la livraison des projets spéciaux notamment la tour Med 6 à Rabat, ALBORJ Attijari à Casablanca, ...

» **Produits de second œuvre**

A fin 2022, le chiffre d'affaires réalisé sur le département Produits Second Œuvre est de 25 526 k MAD soit une baisse de 6% par rapport à l'année 2021. Cette baisse s'explique principalement par les fortes fluctuations du produit cuivre impliquant une réduction des niveaux de stocks chez nos clients.

» **Métaux**

A fin décembre 2022, l'activité métaux affiche un CA de 24 879 k MAD en croissance de 5% par rapport aux réalisations de l'année 2021. Cette croissance est expliquée par les augmentations des prix.

» **Eau et pompage**

Le département Eau et Pompage affiche un chiffre d'affaires de 40 447 k MAD au titre de l'année 2022 en croissance de 17% par rapport à l'année 2021.

» **Electricité**

Au titre de l'exercice 2022, le département Electricité réalise un chiffre d'affaires de 14 735 K MAD en croissance de 6% par rapport à l'année 2021. Le département a enregistré une reprise sur le dernier trimestre de l'année 2022 expliquée par le démarrage des facturations de la nouvelle activité solaire.

Automobile

A fin décembre 2022, l'activité automobile a généré un chiffre d'affaires de 204 732 k MAD en hausse de 20% par rapport à l'année 2021.

II.2 Situation financière

- ✓ Les capitaux propres sont passés de 108.326 k MAD au 31.12.2021 à 132.850 k MAD.
- ✓ Le solde de la trésorerie au 31.12.2022 s'élève à — 33 294 k MAD contre 2.823 à fin 2021.
- ✓ Les immobilisations acquises en 2022 s'élèvent à 36.850 k MAD contre 418 k MAD en 2021.
- ✓ Le produit de cession d'immobilisations s'établit pour l'exercice 2022 à 55.013 k MAD concernant principalement la cession d'un actif de la société.
- ✓ Le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions s'établit à 37.051 k MAD.
- ✓ La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à -9.458 k MAD.
- ✓ La dotation de l'exercice aux comptes de provisions s'élève à -11.385 k MAD.
- ✓ Le résultat d'exploitation s'élève à +16.207 k MAD.
- ✓ Le résultat financier s'élève à -5.834 k MAD.
- ✓ Le résultat non courant s'élève à +16.432 k MAD.
- ✓ Le résultat avant impôt s'établit à +26.805 k MAD.
- ✓ Sous déduction de l'I.S -2.281 k MAD.
- ✓ Le résultat net d'impôts s'établit à +24.524 k MAD.

II.3 Difficultés rencontrées

La société demeure confrontée en 2022 à une conjoncture défavorable marquée notamment par un net ralentissement de la croissance notamment dans le secteur du bâtiment et travaux publics ainsi que la hausse des cours et le manque de visibilité des matières premières.

II.4 Filiales et participations

La filiale en directe est celle de Fenie Brossette Sénégal. Son seul objet est de porter la participation dans les filiales africaines.

Les filiales sont consolidées par intégration globale.

A fin décembre 2022, les résultats réalisés par les filiales Fenie Brossette Sénégal, Fenie Brossette Côte d'Ivoire et Fenie Brossette Mauritanie détenues via la filiale Fenie Brossette Sénégal s'établissent comme suit :

en k MAD	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capitaux propres
FB Sénégal	0	-79	- 322
FB Côte d'Ivoire	0	-269	-71 237
FB Mauritanie	0	519	-13 350

II.5 Perspectives de l'année 2023

Pour l'année 2023, la société concentre ses efforts pour:

1. Consolider le leadership de Fenie Brossette dans ses métiers historiques, notamment le TSR, l'échafaudage et l'eau ;
2. Accélérer le développement du métier solaire en capitalisant sur le retour d'expérience acquis à travers les projets réalisés en 2022 ;
3. Développer de nouveaux partenariats stratégiques dans les secteurs du Traitement de l'eau et du Solaire ;
4. Réussir la transformation RH et organisationnelle.

II.6 Conventions réglementées

- ✓ Le Conseil d'Administration du 15 Décembre 2006 a autorisé la conclusion de la convention d'assistance de gestion entre SOMED et Fenie Brossette.
Cette convention est entrée en vigueur le 1er Janvier 2007 et a poursuivi ses effets au cours de l'exercice 2022.
La redevance de gestion s'élève à 1,2% du chiffre d'affaires soit un montant de 6.8 M MAD HT pour l'exercice 2022.
- ✓ En date du 9 Juillet 2010 la société Fenie Brossette a conclu un contrat de location de 3 étages avec SOMED.
Le montant du loyer mensuel hors charges des 3 étages est de 225 600 MAD.
Compte tenu du transfert d'une partie des effectifs au site de Tit Mellil, un avenant au contrat de location a été établi le 30 mai 2013 pour la résiliation de la sous-location relative au 1^{er} étage à compter du 01 juillet 2013 et celle du 2^{ème} étage à compter du 1^{er} septembre 2013. La résiliation du contrat de location avec SOMED a été réalisée en septembre 2019. Aucune facturation n'a eu lieu en 2022.
- ✓ En date du 5 Juillet 2010, la société Fenie Brossette a conclu une convention de maîtrise d'ouvrage avec SOMED Développement moyennant une rémunération de 5% sur le montant global des travaux et études du site de Tit Mellil. Aucune facturation n'a eu lieu en 2022.
- ✓ La société Zellidja a octroyé à Fenie Brossette par tranches des avances en compte courant pour un total de 83 M MAD à fin 2014. Des remboursements ont été effectués par tranches pour 83 M MAD. Ainsi, à fin 2020 la totalité de l'avance en compte courant et les intérêts ont été remboursés.
- ✓ La société Fenie Brossette a octroyé à la filiale Fenie Brossette Côte d'Ivoire par tranches des avances en compte courant pour un montant total de 10 M MAD à fin 2014, des facturations ont été effectuées. Ainsi le solde s'établit à 11,9 M MAD à fin 2021. Une avance en compte courant a été octroyée de 76 k MAD en 2022.

- ✓ La société Fenie Brossette a octroyé à la filiale Fenie Brossette Mauritanie par tranches des avances en compte courant pour un montant total de 8,3 M MAD à fin 2015. Des remboursements ont été effectués par tranches. Ainsi, le montant restant s'établit à 1.7 M MAD à fin 2021. Une avance en compte courant de 114 k MAD a été octroyée durant l'exercice 2022.
- ✓ La société Fenie Brossette a octroyé à la filiale Fenie Brossette Sénégal par tranches des avances en compte courant pour un montant total de 212 k MAD à fin 2021. Une avance en compte courant a été octroyée de 34 k MAD en 2022.
- ✓ La société a conclu un contrat d'avance en trésorerie signé avec la société Sindibad Beach Resort pour un montant de 500 k MAD au cours de l'exercice 2020. Une facturation de 13 k MAD a été constatée sur 2022.
- ✓ Fenie Brossette a conclu une convention de consulting et d'assistance à la gestion avec la société WAMER entrée en vigueur le 27 Août 2020. Les honoraires mensuels de gestion s'élèvent à 60 k MAD HT à fin janvier 2020 et à un montant de 80 k MAD HT par mois du 1^{er} février 2020 au 30 juin 2020. Cette convention a été suspendue d'un commun accord depuis le 1^{er} juillet 2020 jusqu'au mois d'aout 2021. La convention a été reprise à partir du mois de Septembre 2021 pour un montant mensuel de 40 k MAD HT. Il a été aussi conclu d'attribuer des honoraires forfaitaires couvrant la période entre Juillet 2020 et Aout 2021 pour un montant de 760 k MAD HT. Une facturation de 228 k MAD HT a été constatée en 2022 relative aux prestations d'assistance à la gestion effectuées entre janvier et juin 2022.
- ✓ Fenie Brossette a conclu une convention de consulting et d'assistance à la gestion avec la société SRJ SARL entrée en vigueur le 1er juillet 2022. Les honoraires mensuels de gestion s'élèvent à 80 k MAD HT. Une facturation de 480 k MAD HT a été constatée en 2022.

II.7 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

<i>En Milliers de MAD</i>	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des de ttes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
Exercice 2019	119.525	68.780		2.544	4.039	44.162
Exercice 2020	130.145	39.927	27.143	4.855	4.007	54.213
Exercice 2021	113.891	61.290		93	8.281	44.227
Exercice 2022	147.537	78.446	15.943	4.284	4.359	44.505

II.8 Liste des mandats sociaux des administrateurs

- M. Abdelmjid TAZLAOUI

Mandats dans des Sociétés cotées au Maroc :

Dénomination sociale de la société	Fonction
ATTIJARIWABA BANK	Administrateur
WABA ASSURANCE	Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Représentant permanent ZELLIDJA, Administrateur
ZELLIDJA	Président Directeur Général
REBAB	Administrateur

Mandats dans des Sociétés ayant leur siège social au Maroc :

Dénomination sociale de la société	Fonction
AL MADA	Administrateur
ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
Filiales du groupe Onapar-Ametyt SA	
<i>SAPINO</i>	Président Directeur Général
<i>ORIENTIS INVEST</i>	Président Directeur Général
<i>PRESTIGE RESORT</i>	Président Directeur Général
<i>MANDARONA</i>	Président Directeur Général
<i>Hco</i>	Président Directeur Général
<i>WHA</i>	Président Directeur Général
<i>MEHDIA CITY</i>	Président Directeur Général
<i>MEHDIA RIVAGES</i>	Président Directeur Général
<i>SAT</i>	Président Directeur Général
<i>AGENA</i>	Président Directeur Général
<i>CENTURIS</i>	Président Directeur Général
<i>SCII</i>	Président Directeur Général
<i>DARWA</i>	Président Directeur Général
<i>VILLENEUVE</i>	Président Directeur Général
<i>EL IMTIAZ</i>	Président Directeur Général
<i>CHANTIMAR</i>	Président Directeur Général

<i>OHIO</i>	Président Directeur Général
<i>MARODEC</i>	Président Directeur Général
<i>NOVALYS</i>	Président Directeur Général
<i>MAROGOLF</i>	Président Directeur Général
<i>PRESTALYS</i>	Président Directeur Général
SOMED HOLDING	Président Directeur Général
Filiales du groupe Somed Holding	
<i>Somed Développement</i>	Président Directeur Général
<i>Résidence Acacia</i>	Président Directeur Général
<i>A6 Immobilier</i>	Président Directeur Général
<i>DES 07</i>	Président du Conseil d'Administration
<i>Sindibad Holding</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>Sindibad Beach resort</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>Sindipark</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>Résidences Suncity</i>	Vice Président du conseil de surveillance
<i>Immobilière Al Ain</i>	Président Directeur Général
<i>Mabani Zellidja</i>	Président du Conseil de surveillance
<i>UMEP</i>	Président Directeur Général
<i>SFPZ (société en liquidation)</i>	Président Directeur Général
<i>Education Development Company</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>Lycée ElBilia Privé</i>	Représentant permanent EDC, Administrateur
<i>Elbilia Skolar Lisasfa Privé</i>	Représentant permanent EDC, Administrateur
<i>ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE</i>	Représentant permanent EDC, Administrateur
<i>ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>US EDUCATION COMPANY PRIVE</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>GROUPE ELBILIA GESTION POUR COMPTE PRIVE</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>LEON L'AFRICAIN AUDA PRIVE</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>LEON L'AFRICAIN DOMAINES D'ANFA PRIVE</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>ELBILIA INTERNATIONAL AUDA PRIVE</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>ELBILIA INTERNATIONAL DOMAINES D'ANFA PRIVE</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
<i>ELBILIA SKOLAR BERNOUSSI PRIVE</i>	Représentant permanent SOMED, Administrateur
EDUCAPITAL	Administrateur
MARJANE HOLDING	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur
NAREVA HOLDING	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
CIMR	Administrateur
FONDATION ONA	Administrateur
UNIVERSITE ONA	Représentant Permanent de AL MADA, Président

Mandats dans des Sociétés ayant leur siège social en France :

Dénomination sociale de la société	Mandat
OFNA	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Directeur Général

▪ **M. Hicham SAFIR** (en sa qualité de représentant permanent d'ASMA INVEST)

Dénomination sociale de la société	Fonction
ASMA INVEST	Président Directeur Général
Asma Développement Immobilier-ASDI S.A	PDG et représentant d'Asma Invest
SAVORAL S.A	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
RYAD SOUALEM S.A	PDG et représentant d'Asma Invest
ASMA CLUB PLUS	PDG et représentant d'Asma Invest
Société Hôtelière Rawabi S.A	Administrateur
Asma Agro Invest S.A	Président Directeur Général
Fenie Brossette	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
Lina Al Arabyia	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
NebetouFund	Membre du Conseil surveillance
Société d'aménagement et de valorisation d'IMMIOUADDAR -SAMEVIO-	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
SAPINO S.A	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
Tanger Med Zone	Représentant d'Asma Invest, Administrateur

▪ **Mme Frédérique CHRAIBI**

Dénomination sociale de la société	Fonction
VILLENEUVE	Administrateur
EL IMTIAZ	Administrateur
CHANTIMAR	Administrateur
MARODEC	Administrateur
NOVALYS	Administrateur
WHA	Administrateur
MEHDIA CITY	Administrateur
MEHDIA RIVAGES	Administrateur
SCII	Représentant Permanent de AMETYS
SAT	Représentant Permanent de AMETYS
OHIO	Représentant Permanent de SFGP
FENIE BROSSETTE	Administrateur
EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY	Administrateur
SINDIBAD HOLDING	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
SINDIBAD BEACH RESORT	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
SINDIPARK	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
EDUCAPITAL	Administrateur

▪ **M. Jamal BENYAHIA**

Dénomination sociale de la société	Fonction
FENIE BROSSETTE	Président Directeur Général

▪ **M. Abdelmounaim FAOUZI**

Dénomination sociale de la société	Fonction
NOOS	Administrateur, Vice-président Exécutif
ARMIX	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Administrateur

▪ **M. Mehdi RATIM**

Dénomination sociale de la société	Fonction
FENIE BROSSETTE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
ZELLIDJA	Représentant permanent SOMED DEVELOPPEMENT, Administrateur
SINDIBAD HOLDING	Administrateur
SINDIBAD BEACH RESORT	Administrateur
SINDIPARK	Administrateur
UMEP	Représentant permanent SOMED DEVELOPPEMENT, Administrateur

▪ **Mme Wafâa BELMAACHI**

Dénomination sociale de la société	Fonction
FENIE BROSSETTE	Administrateur Indépendant
Entreprendre MAROC	Administrateur
Association Sourire de Reda	Membre du bureau

▪ **Mme Habiba LAKLALECH**

Dénomination sociale de la société	Fonction
Crédit du Maroc	Membre du conseil de surveillance

III. Chiffres clés

III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes

III.2 Résultats économiques et financiers

III.3 Comptes annuels

III.4 Attestation des Commissaires aux Comptes

III.5 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de compte

III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes

Les comptes de cet exercice social couvrent une période de douze mois et ont été établis conformément aux règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes consolidés du Groupe FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis N°5 du 26 mai 2005.

Le Groupe FENIE BROSSETTE contrôle de manière exclusive toutes les entités incluses dans son périmètre de consolidation. Par conséquent, ces entités sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 est la suivante :

<u>Sociétés</u>	<u>Pourcentages d'intérêt</u>	<u>Pourcentages de contrôle</u>	<u>Méthodes de Consolidation</u>
FENIE BROSSETTE SA	100,00%	100,00%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	100,00%	100,00%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100,00%	100,00%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100,00%	100,00%	Intégration globale

Comparabilité des comptes

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

Elimination des opérations intragroupes

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

Les impôts différés actifs résultant des décalages temporaires, des retraitements de consolidation et des déficits fiscaux reportables, sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

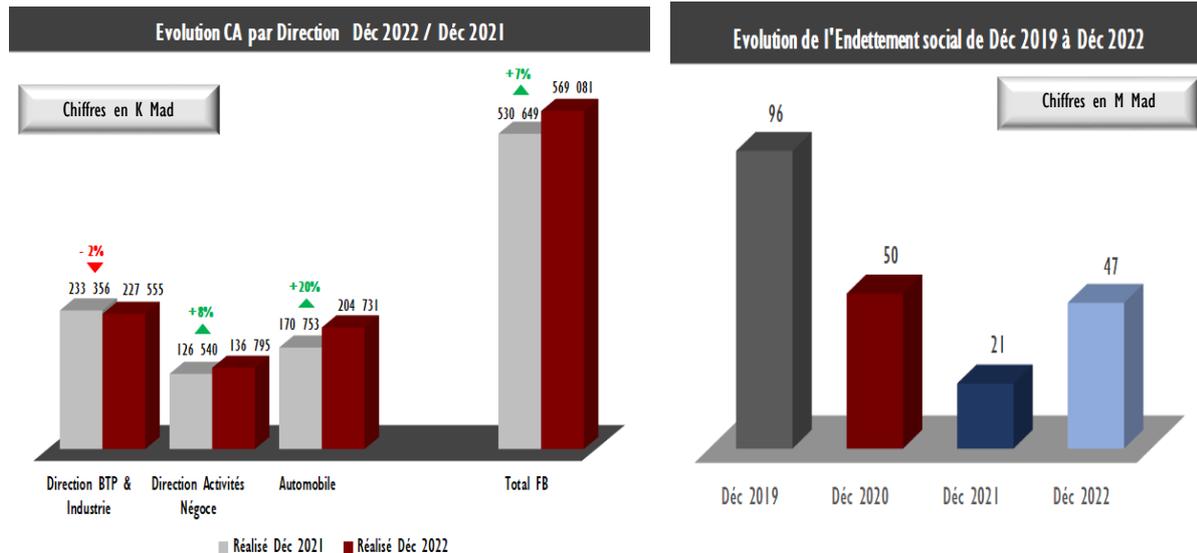
Crédit-bail

Le Groupe a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs. Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés.

III.2 Résultats économiques et financiers

• Comptes sociaux



Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice de 24.524 K MAD.

A fin décembre 2022, les produits d'exploitation s'élèvent à 579 833 k MAD contre 538 790 k MAD pour la même période de 2021 soit une hausse de 7,6%.

Les consommations à fin 2022 se sont élevées à 501 925 k MAD contre 466 899 k MAD pour la même période de 2021. Elles représentent 87% des produits d'exploitation, à l'instar de l'année 2021.

- Les achats de marchandises revendus et consommés s'élèvent à 460 438 k MAD contre 429 635 k MAD à fin 2021, ils représentent 79% des produits d'exploitation soit un point de moins que la même période en 2021.
- Les charges externes à fin 2022 s'élèvent à 41 487 k MAD contre 37 265 k MAD soit une hausse de 11%. Le ratio des charges externes rapportées au chiffre d'affaires se situe à 7% à fin 2022 à l'instar de l'année 2021.

La valeur ajoutée à fin 2022 s'élève à 67 389 k MAD contre 63 759 k MAD une année auparavant, elle représente 11,6% des produits d'exploitation contre 11,8% pour la même période de 2021.

Les charges de personnel au titre de l'année 2022 s'élève à 39 165 k MAD contre une réalisation de 39 986 k MAD pour la même période de 2021 soit une baisse de 2%. Rapporté au chiffre d'affaires, le ratio des charges du personnel se situe à 6,9% contre 7,5% à fin juin 2021.

L'excédent brut d'exploitation se situe à 26 933 k MAD à fin 2022 contre 22 676 k MAD à fin 2021. Il représente 4,6% des produits d'exploitation contre 4,2% à fin 2021.

Les autres charges d'exploitation comprennent principalement les jetons de présence pour un montant de 450 k MAD.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 9 458 k MAD contre 10 155 k MAD pour l'année 2021. Les dotations aux provisions s'élèvent à 11 385 k MAD contre 10 589 k MAD pour la même période de 2021. Elles correspondent à des provisions pour dépréciation du stock inactif pour 5 910 k MAD et des créances clients pour 5 475 k MAD.

A fin 2022, le résultat financier se situe à -5 834 k MAD contre -1 387 k MAD pour la même période de 2021. Il s'explique par:

- Les charges d'intérêt relatives à l'utilisation du découvert pour le financement du BFR et les emprunts contractés pour le financement des show-rooms qui ont généré des frais financiers.
- Des intérêts et autres produits financiers pour 13 k MAD
- Une perte de change net de 834 k MAD
- Une dotation financière nette de -1 908 k MAD

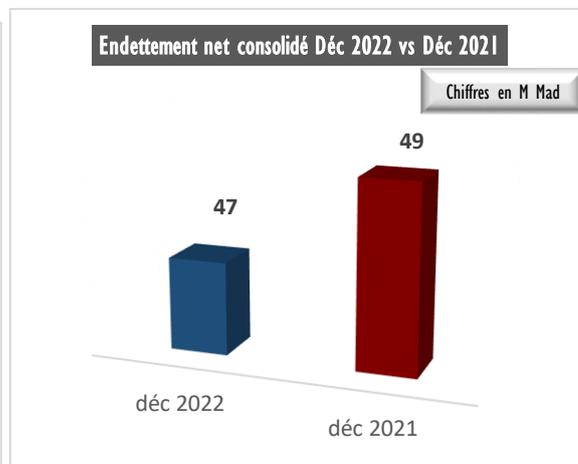
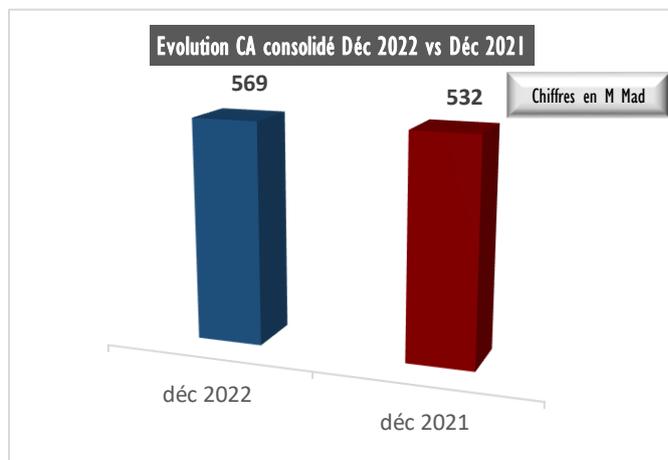
Le résultat courant au titre de l'année 2022 se situe à 10 373 k MAD soit +1,8% des produits d'exploitation contre 8 220 k MAD soit 1,5% au titre de l'année 2021.

A fin décembre 2022, le résultat non courant s'élève à 16 432 k MAD contre -2 229 k MAD pour l'année 2021 et correspond à :

- Produit exceptionnel lié à la cession d'un actif, d'autres produits de cession ;
- Charges liées au remboursement du crédit-bail et droits d'enregistrement ;
- Provision constituée pour litiges ;
- Autres charges non courantes relatives au paiement de pénalités fiscales.

A fin décembre 2022, le résultat net se situe à 24 524 k MAD contre 3 329 k MAD pour la même période de 2021.

• Comptes consolidés



Fenie Brossette a réalisé à fin décembre 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 569 082 k MAD enregistrant ainsi une hausse 7% par rapport au chiffre d'affaires de 531 698 k MAD réalisé à fin décembre 2021.

L'écart par rapport aux réalisations de l'année 2021 s'explique principalement par la reprise de l'activité pour les différents métiers de Fenie Brossette Maroc.

Au niveau des filiales africaines, aucun chiffre d'affaires n'a été constaté sur l'année 2022.

Les filiales sont consolidées par intégration globale.

A fin décembre 2022, les résultats réalisés par les filiales Fenie Brossette Sénégal, Fenie Brossette Côte d'Ivoire et Fenie Brossette Mauritanie détenues via la filiale Fenie Brossette Sénégal s'établissent comme suit :

en k MAD	Chiffre d'affaires	Résultat net
FB Sénégal	0	-79
FB Côte d'Ivoire	0	-269
FB Mauritanie	0	519

Le bénéfice net consolidé au 31/12/2022 est de 20 510 k MAD.

III.3 Comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2022

• Comptes sociaux

Bilan Actif

BILAN ACTIF				Chiffres en Dirhams	
FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			
	ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
	IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 612 462,90	6 391 717,12	220 745,78	352 201,58
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 612 462,90	6 391 717,12	220 745,78	352 201,58
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 430 443,99	4 798 236,20	632 207,79	701 110,04
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 990 342,99	4 798 236,20	192 106,79	261 009,04
	Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	235 014 099,36	172 947 297,85	62 066 801,51	69 390 942,17
	Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	17 700 000,00
	Constructions	61 577 828,17	39 231 919,93	22 345 908,24	25 610 453,96
	Installations techniques, matériel et outillage	104 592 197,83	84 592 055,18	20 000 142,65	24 239 825,78
	Matériel de transport	8 281 821,85	8 154 760,45	127 061,40	45 230,32
	Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	42 862 251,51	40 968 562,29	1 893 689,22	1 795 432,11
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	482 172,50		482 172,50	482 172,50
	Prêts immobilisés				
	Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
	Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64
	Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	247 539 178,75	184 137 251,17	63 401 927,58	70 926 426,29
	ACTIF CIRCULANT				
	Stocks	231 179 511,47	21 961 643,33	209 217 868,14	107 951 687,25
	Marchandises	230 776 463,31	21 961 643,33	208 814 819,98	107 564 560,39
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours	403 048,16		403 048,16	387 126,86
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	397 547 154,42	95 824 264,09	301 722 890,33	273 845 930,82
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	9 803 204,63		9 803 204,63	4 270 308,50
	Clients et comptes rattachés	333 062 666,12	95 824 264,09	237 238 402,03	227 470 158,29
	Personnel	453 121,69		453 121,69	433 924,54
	Etat	32 259 447,47		32 259 447,47	25 760 973,55
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	21 926 318,21		21 926 318,21	15 748 917,91
	Comptes de régularisation - Actif	42 396,30		42 396,30	161 648,03
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	1 983 787,43		1 983 787,43	265 652,91
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	630 710 453,32	117 785 907,42	512 924 545,90	382 063 270,98
	TRESORERIE				
	Trésorerie-Actif	2 310 786,89		2 310 786,89	11 356 728,54
	Chèques et valeurs à encaisser	64 269,89		64 269,89	107 304,34
	Banques, T.G et C.C.P	644 314,78		644 314,78	11 122 305,52
	Régies d'avances, Accréditifs	1 343 786,40		1 343 786,40	
	Caisse	258 415,82		258 415,82	127 118,68
	TOTAL TRESORERIE ACTIF	2 310 786,89		2 310 786,89	11 356 728,54
	TOTAL GENERAL I+II+III	880 560 418,96	301 923 158,59	578 637 260,37	464 346 425,81

Bilan Passif

BILAN PASSIF

Chiffres en Dirhams

FENIE BROSSETTE

EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ELEMENTS		NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
FINANCEMENT PERMANENT	Total des capitaux propres (A)	132 850 373,60	108 326 329,12
	Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00
	Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64
	Report à nouveau (2)	-154 032 731,52	-157 362 192,27
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	24 524 044,48	3 329 460,75
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Provisions pour amortissements dérogatoires		
	Provisions pour plus-values en instance d'affectation		
	Provisions pour investissements		
	Provisions pour acquisition et construction de logement		
Autres provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	13 281 591,64	23 348 185,72	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	13 281 591,64	23 348 185,72	
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecart de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL FINANCEMENT PERMANENT	146 131 965,24	131 674 514,84	
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	310 948 087,17	240 858 736,99
	Fournisseurs et comptes rattachés	221 318 180,01	159 419 022,02
	Clients créditeurs, avances et acomptes	24 544 719,52	26 562 108,89
	Personnel	3 932 943,05	3 319 139,03
	Organismes sociaux	3 897 769,50	3 370 197,23
	Etat	35 824 800,90	36 679 518,59
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	2 875 128,38	2 815 176,06
	Comptes de régularisation passif	18 554 545,81	8 693 575,17
	Autres provisions pour risques et charges (G)	85 512 716,68	83 204 652,91
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	439 164,50	74 586,26	
TOTAL PASSIF CIRCULANT	396 899 968,35	324 137 976,16	
TRESORERIE	TRÉSORERIE - PASSIF	35 605 326,78	8 533 934,81
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	7 838 240,09	
	Banques (soldes créditeurs)	27 767 086,69	8 533 934,81
TOTAL TRESORERIE PASSIF	35 605 326,78	8 533 934,81	
TOTAL GENERAL I+II+III	578 637 260,37	464 346 425,81	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Benifique (+) . Déficitaire (-)

COMPTÉ DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)				Chiffres en Dirhams	
FENIE BROSSETTE					
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022					
MODELE NORMAL	OPERATIONS PROPRE A L'EXERCICE	OPERATIONS EXERCICE PRECEDENT	Totaux	31/12/2022	Totaux 31/12/2021
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	579 832 930,12		579 832 930,12		538 789 733,77
Ventes de marchandises (en l'état)	469 749 652,01		469 749 652,01		430 065 022,90
Ventes de biens et services produits	99 331 627,97		99 331 627,97		100 584 423,51
Chiffre d'affaires	569 081 279,98		569 081 279,98		530 649 446,41
Variations des stocks de produits (±) (1)					
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	232 860,30		232 860,30		9 251,10
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	5 425,12		5 425,12		7 161,35
Reprises d'exploitation; transferts de charges	10 513 364,72		10 513 364,72		8 123 874,91
TOTAL I	579 832 930,12		579 832 930,12		538 789 733,77
II - CHARGES D'EXPLOITATION	563 625 488,38		563 625 488,38		529 182 940,90
Achats revendus de marchandises (2)	387 604 754,12		387 604 754,12		334 645 863,92
Achats consommés de matières et de fournitures (2)	72 832 911,51		72 832 911,51		94 989 245,18
Autres charges externes	41 487 270,32		41 487 270,32		37 264 531,02
Impôts et taxes	1 291 810,45		1 291 810,45		1 096 551,00
Charges de personnel	39 164 675,14		39 164 675,14		39 986 147,69
Autres charges d'exploitation	400 161,87		400 161,87		455 366,66
Dotations d'exploitation	20 843 904,97		20 843 904,97		20 745 235,43
TOTAL II	563 625 488,38		563 625 488,38		529 182 940,90
III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	16 207 441,74		16 207 441,74		9 606 792,87
IV - PRODUITS FINANCIERS	1 250 552,28		1 250 552,28		1 638 284,21
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés					
Gains de change	972 317,42		972 317,42		1 318 949,89
Intérêts et autres produits financiers	12 581,95		12 581,95		12 059,72
Reprises financières; transferts de charges	265 652,91		265 652,91		307 274,60
TOTAL IV	1 250 552,28		1 250 552,28		1 638 284,21
V - CHARGES FINANCIERES	7 084 849,66		7 084 849,66		3 025 112,96
Charges d'intérêts	3 295 457,13		3 295 457,13		2 463 024,15
Pertes de change	1 805 605,10		1 805 605,10		296 435,90
Autres charges financières					
Dotations financières	1 983 787,43		1 983 787,43		265 652,91
TOTAL V	7 084 849,66		7 084 849,66		3 025 112,96
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-5 834 297,38		-5 834 297,38		-1 386 828,75
VII - RESULTAT COURANT (III + V I)	10 373 144,36		10 373 144,36		8 219 964,12
VIII - PRODUITS NON COURANTS	55 205 722,94		55 205 722,94		3 122 125,48
Produits des cessions d'immobilisations	55 013 466,48		55 013 466,48		2 720 176,54
Subventions d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement					
Autres produits non courants	192 256,46		192 256,46		401 948,94
Reprises non courantes; transferts de charges					
TOTAL VIII	55 205 722,94		55 205 722,94		3 122 125,48
IX - CHARGES NON COURANTES	38 773 766,82		38 773 766,82		5 350 666,90
Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	37 502 918,57		37 502 918,57		227 491,72
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	680 919,00		680 919,00		723 175,18
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	589 929,25		589 929,25		4 400 000,00
TOTAL IX	38 773 766,82		38 773 766,82		5 350 666,90
X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	16 431 956,12		16 431 956,12		-2 228 541,42
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	26 805 100,48		26 805 100,48		5 991 422,70
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	2 281 056,00		2 281 056,00		2 661 961,95
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	24 524 044,48		24 524 044,48		3 329 460,75
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	636 289 205,34		636 289 205,34		543 550 143,46
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	611 765 160,86		611 765 160,86		540 220 682,71
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	24 524 044,48		24 524 044,48		3 329 460,75

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendu ou consommés : achats - variation de stocks

E.S.G

Chiffres en Dirhams

FENIE BROSSETTE

EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

	ELEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	469 749 652,01	430 065 022,90
2 -	Achats revendus de marchandises	387 604 754,12	334 645 863,92
I	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	82 144 897,89	95 419 158,98
II +	PRODUCTION DE L'EXERCICE	99 564 488,27	100 593 674,61
3	Ventes de biens et services produits	99 331 627,97	100 584 423,51
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	232 860,30	9 251,10
III -	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	114 320 181,83	132 253 776,20
6	Achats consommés de matières et fournitures	72 832 911,51	94 989 245,18
7	Autres charges externes	41 487 270,32	37 264 531,02
IV	VALEUR AJOUTEE	67 389 204,33	63 759 057,39
8 +	Subventions d'exploitation		
9 -	Impôts et taxes	1 291 810,45	1 096 551,00
# -	Charges de personnel	39 164 675,14	39 986 147,69
V	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	26 932 718,74	22 676 358,70
# +	Autres produits d'exploitation	5 425,12	7 161,35
# -	Autres charges d'exploitation	400 161,87	455 366,66
# +	Reprises d'exploitation, transferts de charges	10 513 364,72	8 123 874,91
# -	Dotations d'exploitation	20 843 904,97	20 745 235,43
VI	RESULTAT D'EXPLOITATION	16 207 441,74	9 606 792,87
VII ±	RESULTAT FINANCIER	-5 834 297,38	-1 386 828,75
VII	RESULTAT COURANT	10 373 144,36	8 219 964,12
IX ±	RESULTAT NON COURANT	16 431 956,12	-2 228 541,42
# -	Impôts sur les résultats	2 281 056,00	2 661 961,95
X	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	24 524 044,48	3 329 460,75

	Résultat net de l'exercice	24 524 044,48	3 329 460,75
1	Bénéfice	24 524 044,48	3 329 460,75
1	Perte		
2 +	Dotations d'exploitation	9 458 261,79	10 155 736,93
3 +	Dotations financières		
4 +	Dotations non courantes		
5 -	Reprises d'exploitation		
6 -	Reprises financières		
7 -	Reprises non courantes (2)(3)		
8 -	Produits des cessions d'immobilisations (1)	55 013 466,48	2 720 176,54
9 +	Valeur nette d'amortissement des immo. cédées	37 502 918,57	227 491,72
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	16 471 758,36	10 992 512,86
# -	Distribution des bénéfices		0,00
II	AUTOFINANCEMENT	16 471 758,36	10 992 512,86

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Chiffres en Dirhams

FENIE BROSSETTE

EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	146 131 965,24	131 674 514,84		14 457 450,40
Moins actif immobilisé	63 401 927,58	70 926 426,29		7 524 498,71
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	82 730 037,66	60 748 088,55		21 981 949,11
Actif circulant	512 924 545,90	382 063 270,98	130 861 274,92	
Moins passif circulant	396 899 968,35	324 137 976,16		72 761 992,19
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL	116 024 577,55	57 925 294,82	58 099 282,73	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-33 294 539,89	2 822 793,73		36 117 333,62

II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		16 471 758,36		10 992 512,86
+ Capacité d'autofinancement		16 471 758,36		10 992 512,86
- Distributions de bénéficiaires				0,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		54 998 834,75		2 720 176,54
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		54 998 834,75		2 720 176,54
Cession d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES		71 470 593,11		13 712 689,40
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	36 850 077,92		417 656,54	
Acquisitions d'immob. incorporelles			268 056,00	
Acquisitions d'immob. corporelles	36 850 077,92		149 600,54	
Acquisitions d'immob. financières				
Acquisitions des créances immob				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	10 066 594,08		10 066 594,08	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	2 571 972,00		180 243,00	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	49 488 644,00		10 664 493,62	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		58 099 282,73		16 317 710,05
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		36 117 333,62	19 365 905,83	
TOTAL GENERAL	107 587 926,73	107 587 926,73	30 030 399,45	30 030 399,45

• Comptes consolidés

BILAN Actif

En K mad	31-Déc-2022	31-Déc-2021
Actif immobilisé	63 509	110 120
Immobilisations incorporelles	632	700
Immobilisations corporelles	62 208	108 751
Immobilisations financières	669	669
Actif circulant	467 355	335 259
Stocks et en-cours	209 217	98 159
Créances clients	198 690	185 781
Autres débiteurs	59 448	51 320
Disponibilités & Valeurs de placement	2 533	11 576
TOTAL ACTIF	533 397	456 955

CPC

En K mad	31-Déc-2022	31-Déc-2021
Produits d'exploitation	582 410	539 837
Chiffre d'affaires	569 082	531 698
Autres produits d'exploitation	238	16
Autres reprises d'exploitation	13 328	8 123
Charges d'exploitation	-563 046	-533 627
Achats revendus de marchandises	-387 604	-337 635
Achats consommés de matières et fournitures	-72 833	-94 989
Autres charges externes	-40 156	-31 899
Impôts et taxes	-1 292	-1 096
Autres charges d'exploitation	-520	-655
Frais de personnel	-39 165	-39 986
Dotations d'exploitation	-21 426	-23 049
Autres dotations d'exploitation	-50	-4 319
Résultat d'exploitation	19 364	6 210
Résultat financier	-5 272	2 811
Résultat courant	14 092	9 021
Résultat non courant	8 699	-2 551
Résultat avant impôts	22 791	6 470
Impôts sur le résultat	-2 281	-2 662
Résultat net	20 510	3 808
Résultat net part du Groupe	20 510	3 808
Intérêts minoritaires	-	-

BILAN Passif

En K mad	31-Déc-2022	31-Déc-2021
Capitaux propres	124 608	109 144
Capital	143 897	143 897
Capital souscrit non appelé		
Primes d'émission, de fusion et d'apports	66 102	66 102
Autres réserves	-105 900	-104 663
Résultat de l'exercice	20 510	3 808
Capitaux propres part du Groupe	37 215	35 538
Provisions	37 215	35 538
Provisions pour risques	37 215	35 538
Provisions pour charges		
Ecart de conversion - passif	13 314	55 211
Dettes financières	13 314	55 211
Dettes du passif circulant	322 574	248 539
Dettes fournisseurs	222 162	155 951
Autres créditeurs	100 412	92 588
Trésorerie - Passif	35 686	8 523
TOTAL PASSIF	533 397	456 955

TFT

En K mad	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net consolidé	20 510	3 808
- Variation des provisions non courantes	1 676	3 043
- Dotations aux amortissements des immobilisations	10 039	12 181
- Prix de cession des immobilisations cédées	- 55 013	- 2 720
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	38 436	228
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	15 648	16 540
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	- 58 061	12 935
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	- 42 413	29 475
Acquisition des immobilisations corporelles	- 1 863	150
Variation des immobilisations financières	1	2
Prix de cession des immobilisations cédées	55 013	2 720
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	53 151	2 572
Réduction des Capitaux Propres	- 5 046	
Emissions (remboursements) d'emprunts	- 41 897	- 14 573
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	- 41 897	- 14 573
Variation de Trésorerie	- 36 206	17 473
Trésorerie d'ouverture	3 053	14 421
Trésorerie de clôture	- 33 153	3 053
	- 36 206	17 473

Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

✓ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels).

✓ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

✓ Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

✓ Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée à l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 est la suivante :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation
FENIE BROSSETTE SA	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100%	100%	Intégration globale

COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

✓ Actif immobilisé

✓ Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.2022	31 déc.2021
Terrains	17 700	17 700
Constructions	61 578	110 578
Installations techniques, matériel et outillage	105 468	105 511
Matériel de transport	10 277	10 166
Mobilier, matériel de bureau	43 756	43 105
Brut	238 779	287 060
Constructions	39 232	45 971
Installations techniques, matériel et outillage	85 403	81 120
Matériel de transport	10 150	10 106
Mobilier, matériel de bureau	41 786	41 111
Amortissements et provisions	176 571	178 309
Net	62 208	108 751

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

	(Chiffres en K mad)
Valeur nette au 31 déc. 2021	108 751
Acquisitions de l'exercice 2022	1 863
Dotation aux amortissements et provisions de l'exercice 2022	(9 971)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(38 436)
Valeur nette au 31 déc. 2022	62 208

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement des prêts et créances.

✓ Actif circulant

- Stocks et en cours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Marchandises	235 029	133 332
Travaux en cours	403	387
Brut	235 432	133 719
Marchandises	-26 215	-35 560
Provisions	-26 215	-35 560
Net	209 217	98 159

• Autres débiteurs

Le détail des autres débiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc.-22	31-déc.-21
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 845	4 214
Personnel	453	434
Etat	32 307	36 056
Autres débiteurs d'exploitation	7 431	4 178
Comptes de régularisation actif	9 412	6 438
Total	59 448	51 320

✓ Capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés (et part du groupe)

En milliers de DH	
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021	109 144
Résultat de l'exercice 2022	20 510
Autres variations Réserves	-5 046
Capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2022	124 608

✓ Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Autres dettes de financement	13 314	23 379
Dettes de crédit bail	0	31 832
Total	13 314	55 211

✓ Provisions non courantes pour risques et charges

Les provisions non courantes couvrent les risques constitués par les filiales

✓ Autres créateurs

Le détail des autres créateurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Clients créateurs, avances et acomptes	24 544	26 562
Personnel	4 127	3 538
Organismes sociaux	3 953	3 423
Etat	46 864	47 514
Comptes d'associés	0	0
Autres créanciers	2 230	2 667
Comptes de régularisation passif	18 694	8 885
Total	100 412	92 588

✓ Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Ventes de marchandises en l'état	469 750	431 114
Ventes de biens et services produits	99 332	100 584
Total	569 082	531 698

✓ Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Achats revendus de marchandises	-387 604	-337 635
Achats consommés de matières et fournitures	-72 833	-94 989
Autres charges externes	-40 156	-31 899
Total	-500 593	-464 523

✓ Résultat financier

Le détail du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Gains de change	988	1 338
Reprises financières	2 364	6 075
Produits financiers	3 352	7 413
Charges d'intérêts	-5 493	-4 336
Dotations financières	-3 132	-266
Charges financières	-8 625	-4 602
Résultat financier	-5 272	2 811

✓ Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Plus values sur cessions d'immobilisations	55 013	2 720
Autres produits non courants	192	402
Produits non courants	55 205	3 122
Autres charges non courantes	-45 916	-951
Dotations non courantes	-589	-4 722
Charges non courantes	-46 505	-5 673
Résultat Non-Courant	8 700	-2 551

✓ **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Impôt exigible	-2 281	-2 662
(Charges) / produits d'impôts différés	0	0
(Charges) / produits d'impôt consolidé	-2 281	-2 662

Le groupe n'a pas procédé à la comptabilisation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés actifs sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et sur les retraitements de consolidation ont été limités à hauteur des impôts différés passifs pour les compenser.

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Sociaux (1/5)



Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **132.850.373,60 MAD** dont un bénéfice net de **24.524.044,48 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **FENIE BROSSETTE S.A** au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

— Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle **FENIE BROSSETTE** a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la cours de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par **FENIE BROSSETTE** et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la cour d'appel. Par ailleurs, la procédure en exequatur, lancée dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne a été rejetée par la cour d'appel de Casablanca.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

— Comme mentionné dans l'état B15 de l'ETIC, la société **FENIE BROSSETTE** a reçu en date du 10 mars 2023 un avis de vérification fiscale portant sur l'Impôt sur les Sociétés (IS) couvrant les exercices allant de 2017 à 2021 inclus, l'Impôt sur le Revenu (IR) couvrant les exercices allant de 2019 à 2021 inclus et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) couvrant les exercices allant de 2018 à 2021 inclus.

A la date d'établissement du présent rapport, la procédure de vérification est toujours en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Sociaux (2/5)



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et expose la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 168 170 KMAD et représentent 50% du total des créances clients au 31 décembre 2022.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 95.824 KMAD sur un total de créances de 333.063 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Sociaux (3/5)



EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 230.776 KMAD et représentent 40 % du total bilan au 31 décembre 2022.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 21.962 KMAD sur un total de stocks de 230.776 KMAD, dont 21.242 KMAD de provisions constituées sur les articles inactifs et 720 KMAD sur les articles non conformes.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Sociaux (4/5)



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Sociaux (5/5)



- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

BDO, Audit Tax & Advisory S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
3, rue Lamine Guanine, Casablanca 20410
Téléphone : 212 5 22 29 33 05
Téléfax : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529604000091

Moutai CHAOUKI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Dr. Hassan II, Casablanca
Tél : 05 22 54 75 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Consolidés (1/5)



Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
Casablanca.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **124.608 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **20.510 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la cours de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la cour d'appel. Par ailleurs, la procédure en exequatur, lancée dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne a été rejetée par la cour d'appel de Casablanca.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Consolidés (2/5)



— Comme mentionné dans la note annexe des comptes consolidés, la société FENIE BROSSETTE a reçu en date du 10 mars 2023 un avis de vérification fiscale portant sur l'Impôt sur les Sociétés (IS) couvrant les exercices allant de 2017 à 2021 inclus, l'Impôt sur le Revenu (IR) couvrant les exercices allant de 2019 à 2021 inclus et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) couvrant les exercices allant de 2018 à 2021 inclus.

A la date d'établissement du présent rapport, la procédure de vérification est toujours en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et expose FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 114.682 KMAD et représentent 41% du total des créances clients brutes consolidées au 31 décembre 2022.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 80.884 KMAD sur un total de créances consolidées de 279.574 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers consolidés et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

— La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Consolidés (3/5)



- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 235.029 KMAD et représentent 44 % du total bilan consolidé au 31 décembre 2022.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% pour FENIE BROSSETTE Maroc et d'une dépréciation totale pour les filiales FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE et FENIE BROSSETTE MAURITANIE ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 26.915 KMAD sur un total de stocks de 235.029 KMAD.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par FENIE BROSSETTE et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par FENIE BROSSETTE afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode adoptée par FENIE BROSSETTE ;

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Consolidés (4/5)



- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

III.4 Attestations des Commissaires aux Comptes Comptes Consolidés (5/5)



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
7, rue Lattouajj, Casablanca 20410
Téléphone : 212 5 22 29 33 05
Téléfax : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529004000091

Moutai CHAOUKI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Oued Sidiou, Casablanca
Tél : 05 22 54 8 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

III.5 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de compte

Le mandat de FIDAROC en qualité de commissaire aux comptes avait été acté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 juin 2020. Le mandat de FIDAROC en qualité de commissaire aux comptes est parvenu à son terme à la clôture des comptes pour l'exercice 2022.

Le mandat de KPMG en qualité de commissaire aux comptes avait été acté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 juin 2021. Le mandat de KPMG en qualité de commissaire aux comptes n'est pas parvenu à son terme mais depuis février 2022 KPMG change de dénomination sociale et d'affiliation modiale et devient BDO Audit Tax Advisory SA.

<i>En MAD</i>	FIDAROC			BDO		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes	150 000	150 000	185 000	170 000	170 000	150 000
Autres diligences et prestations liées directement à la mission du commissaire aux comptes	18 400	12 500	4 950	18 500	11 171	14 400
Autres prestations rendues						

IV. Synthèse du rapport ESG

Société Fenie Brossette

S.A au capital de 143.898.400 dirhams

R.C. Casablanca 865 / IF : 01620962

ICE : 000084803000004

Douar Ouled Hadda Rte Mediouna

SIDI HAJJAJ OUED HASSAR – Casablanca

IV. Synthèse du rapport ESG

La politique RSE de Fenie Brossette s'articule autour des 4 axes suivants:

- **Axe Environnemental**
- **Axe Capital Humain**
- **Axe Social**
- **Axe Economique**

- Engagements de l'axe environnemental :

- ✓ Respect des exigences légales et réglementaires concernant l'environnement
- ✓ Prévenir et minimiser les nuisances environnementales provoquées au quotidien
- ✓ Réduire les déchets générés par nos activités
- ✓ Eviter le gaspillage des ressources naturelles et énergétiques

- Synthèse des réalisations :

- ✓ 1,4% de déchets par rapport au tonnage fabriqué en 2022 contre 1,5% en 2021
- ✓ 23% de réduction de la consommation de carburant entre 2022 et 2021
- ✓ 11% de réduction de consommation de papier entre 2022 et 2021
- ✓ 9% de réduction de la consommation d'électricité et eau des bâtiments entre 2022 et 2021

- Engagements de l'axe capital humain :
 - ✓ Doter l'entreprise des ressources présentant les compétences et les motivations permettant d'assurer son bon fonctionnement actuel et futur
 - ✓ Dispenser des formations, des programmes d'accompagnement et de développement qui permettent à chacun d'enrichir et de développer son employabilité.
 - ✓ Améliorer l'environnement de travail de nos collaborateurs

- Synthèse des réalisations :
 - ✓ 0 jour de grève en 2022 et en 2021
 - ✓ 1 mobilité interne réalisée en 2022
 - ✓ 0,53% taux d'absentéisme en 2022 contre 0,33% taux d'absentéisme en 2021
 - ✓ 65 jours de formation en 2022 et 32 sessions de formation ont été réalisées en 2022 contre 19 jours de formation depuis la reprise en septembre 2021 et 14 sessions de formation ont été réalisées depuis septembre 2021

- Engagements de l'axe social:
 - ✓ Améliorer la santé et la sécurité de chacun sur son lieu de travail
 - ✓ Maîtriser le management de la santé et de la sécurité et garantir leur conformité réglementaire

- Synthèse des réalisations :
 - ✓ 0,85 taux de gravité en 2022 contre 0,13 en 2021
 - ✓ Baisse des accidents routiers de 17% en 2022
 - ✓ 158 visites médicales réalisées en 2022 contre 136 visites médicales réalisées en 2021
 - ✓ 8 accidents survenus en 2022 contre 4 en 2021
 - ✓ 14,4 Taux de fréquence en 2022 contre 6,94 en 2021

- Engagements de l'axe économique :
 - ✓ Améliorer en permanence la satisfaction de nos clients et fournir des produits et services conformes
 - ✓ Ethique et charte de déontologie
 - ✓ Partenariat fournisseurs

- Synthèse des réalisations :
 - ✓ Suivi des indicateurs relatifs au certificat ISO 9001 V 2015
 - ✓ Lancement d'une enquête de satisfaction client sur l'année 2023
 - ✓ Obtention du prix de SAFETY AWARD délivré par le Groupe TAQA récompensant les efforts faits par Fenie Brossette

V. Liste des communiqués de presse 2022

V. Liste des communiqués de presse 2022

COMMUNIQUE DES RESULTATS

Toutes les publications qui concernent « COMMUNIQUE DES RESULTATS » sont regroupées dans le lien ci-après :

<https://www.feniebrossette.ma/communiques-des-resultats/>

Ci-joints les liens par rapport à chaque publication

- [Rapport financier annuel 2022](#)

<https://www.feniebrossette.ma/communiques-des-resultats/>

- [Indicateurs d'activité 4ème trimestre 2022](#)

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/03/Indicateurs-dactivite-4eme-trimestre-2022.pdf>

- [Indicateurs d'activité 3ème trimestre 2022](#)

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/12/VF.-FB-Indicateurs-dactivitee-3eeme-trimestre-2022-VF.pdf>

- [Rapport Financier S1 2022](#)

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/09/RAPPORT-FINANCIER-S1-2022-.pdf>

- [Indicateurs d'activité du 2ème trimestre et du 1er semestre 2022](#)

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/08/Indicateurs-dactivite-2eme-trimestre-et-1er-semester-2022.pdf>

- [Indicateurs d'activité 1er trimestre 2022](#)

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/05/Indicateurs-dactivites-1er-trimestre-2022.pdf>

ETATS FINANCIERS

Toutes les publications qui concernent « ETATS FINANCIERS » sont regroupées dans le lien ci-après :

<https://www.feniebrossette.ma/etats-financiers/>

- ETATS FINANCIERS AU 31.12.2022

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/04/communication-financiere-au-31decembre-2022.pdf>

- ETATS FINANCIERS AU 30-06-2022

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/09/ETATS-FINANCIERS-AU-30-06-2022.pdf>

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Toutes les publications qui concernent « CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE» sont regroupées dans le lien ci-après

<https://www.feniebrossette.ma/convocation-assemblee-generale/>

· DOCUMENTS AGO DU 23 JUIN 2022

<https://www.feniebrossette.ma/convocation-assemblee-generale/>

· VOTE AGO JUIN 2022

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/07/VOTE-AGO-JUIN-2022.pdf>

· RESULTATS DES VOTES AGO DU 23 JUIN 2022

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/06/RESULTATS-DES-VOTES-AGO-DU-23-JUIN-2022.pdf>

· COMMUNIQUE DE PRESSE POST AGO JUIN 2022

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/06/COMMUNIQUE-DE-PRESSE-POST-AGO-JUIN-2022.pdf>

· COMMUNIQUE DE PRESSE NOMINATION

<https://www.feniebrossette.ma/convocation-assemblee-generale/>

· 2022-REPARTITION CAPITAL

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/06/REPARTITION-CAPITAL.pdf>

· Formulaire de vote par correspondance FB AGM du 23 06 2022

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/05/Formulaire-de-vote-par-correspondance-FB-AGM-du-23-06-2022.pdf>

· AVIS DE CONVOCATION AGO LE 22 JUIN 2022 A 10 H

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2022/05/AVIS-DE-CONVOCATION-AGO-LE-23-JUIN-2022-A-10-H.pdf>